

*Impôt sur les revenus pétroliers—Loi*

Mon collègue le ministre des Finances (M. Wilson) a rencontré personnellement en juillet les représentants de ces sociétés afin de comprendre leurs problèmes. Cela ne s'était pas produit depuis l'adoption de cet impôt au Canada en 1981. Plusieurs députés de l'Alberta ont fourni des renseignements précieux. Ces consultations mixtes ont abouti à une modification qui permettra à ces petites sociétés de réclamer un crédit au titre de l'impôt sur les revenus pétroliers à partir du 1<sup>er</sup> janvier de cette année. Cette initiative ne coûte pas grand-chose au gouvernement, mais elle rapporte beaucoup sur le plan humain. Elle aidera les petites entreprises à traverser cette période très difficile. Elle illustre également, de façon concrète, le fonctionnement d'un gouvernement représentatif.

Outre ces deux mesures importantes, à savoir la suppression de la taxe sur les revenus pétroliers et gaziers et l'aide rétroactive, ce projet de loi renferme certaines formalités qui découlent normalement de la suppression d'une taxe. Je ne voudrais pas abuser du temps des députés avec de tels détails. Je les engage, cependant, à l'étudier le plus rapidement possible et je voudrais que le comité en fasse rapport dans les plus brefs délais. Je suis fort aise de pouvoir déclarer aux députés que ce sera la dernière fois que nous étudierons des amendements concernant la taxe sur les revenus pétroliers et gaziers une fois que nous aurons adopté cette mesure.

• (1520)

**M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys):** Monsieur le Président, je saisis avec grand plaisir l'occasion de parler du projet de loi C-17. Je voudrais en premier lieu faire quelques observations au sujet des propos du ministre d'État (Finances) (M. Hockin) qui a prétendu que le gouvernement libéral s'était montré très généreux, comme si c'était une erreur d'agir ainsi quand le secteur énergétique est en proie au marasme. A mon avis, le gouvernement actuel ne donne rien, il arrache tout bonnement à pleines mains.

Les ministériels parlent de l'élimination de l'impôt sur les revenus pétroliers, mesure qui coûtera 150 millions de dollars au gouvernement fédéral. Ils semblent vouloir qu'on les en félicite quand en réalité ils ne font que remettre aux sociétés pétrolières leurs propres fonds. C'est peu réconfortant pour le secteur énergétique qui est aux prises avec certaines difficultés actuellement.

Le projet de loi stipule qu'aucun impôt sur les revenus pétroliers ne sera exigible à l'égard des recettes et des redevances attribuables à l'extraction du pétrole ou du gaz après la fin de septembre 1986. A mon avis, c'est une excellente disposition. La mesure accorde également un allègement fiscal aux producteurs de pétrole et de gaz, comme le premier ministre (M. Mulroney) l'a déjà annoncé. Le projet de loi exonère également de l'impôt sur les revenus pétroliers jusqu'à concurrence de la somme de 1,5 million de dollars représentant le revenu découlant de redevances touché par les sociétés, mesure qui était annoncée le 17 septembre dernier. Cette disposition a maintenant été élargie pour inclure les particuliers qui ont gagné une somme équivalente.

Notre parti n'aurait pas choisi d'accorder la plus haute priorité à l'élimination de l'impôt sur les revenus pétroliers. Nous estimions et nous estimons encore que ce sont les petits producteurs qui éprouvent actuellement le plus grand besoin dans le secteur énergétique. C'est eux qui sont vulnérables. Au moment du recul des secteurs énergétique, il ne s'agit pas seulement de rendre la vie plus aisée aux sociétés d'hydrocarbures, mais bien d'assurer leur survie. Les problèmes que traversent actuellement les petits producteurs risquent d'être critiques pour beaucoup.

Certains ont dit que ces petits producteurs s'étaient attiré leur malheur, qu'ils avaient profité de l'élan économique, quand tout montait en flèche, pour se lancer dans les dépenses. Ce n'est pas tout à fait exact. Certains l'ont fait, bien sûr. Peut-être d'autres ont-ils fait des dépenses inconsidérées ou un peu trop lourdes, et ils se sont endettés envers les banques du pays. Mais, en ce moment, beaucoup des sociétés pétrolières en difficulté sont des entreprises qui existent depuis le début des années 30. Ce sont des entreprises familiales, des entreprises où le président, le P.D.G. et les dirigeants connaissent tous les membres de leur personnel par leur prénom. Ils connaissent leur famille, souvent ils font plus que s'entendre au travail, ils se fréquentent. On imagine ce que peuvent ressentir ces responsables et ces dirigeants quand ils doivent se défaire de personnes qui sont à leur service depuis 20 ou 25 ans. Je demande au député de se mettre à la place de ces gens qui connaissent ainsi leurs employés et leur famille et qui sont obligés de les envoyer à l'assurance-chômage. Ce n'est pas chose facile pour eux. Il est malheureux qu'ils en soient rendus là. Voilà pour quoi au parti libéral nous disons qu'il faut aider ces petites sociétés en priorité.

Beaucoup de ces petites sociétés sont des sociétés canadiennes. Si le gouvernement accorde, comme il le prétend, un certain caractère d'urgence et de priorité au principe de la canadienisation, il faut que nous protégeons ces petites sociétés canadiennes. C'est là que la canadienisation compte le plus, parce qu'elle intéresse le secteur qui produit en fait le pétrole et le gaz, qui sont de la plus haute importance pour notre économie et pour toute la théorie de la canadienisation.

Le gros des avantages que va procurer la suppression de l'impôt sur les revenus pétroliers vont aller aux 10 ou 15 plus grosses sociétés, multinationales comprises. Mais il va y avoir de nombreux avantages pour les sociétés de moindre importance qui ont acquis des terrains et qui les ont concédés à des sociétés plus importantes en échange d'une redevance sur la production, en vertu d'un contrat de forage. En abolissant l'impôt sur les revenus pétroliers, nous allons aider un certain nombre de petites sociétés, et c'est pourquoi notre parti ne s'oppose pas au projet de loi. A cause des difficultés qui règnent en ce moment dans le secteur énergétique, nous ne voterons pas contre ce projet de loi qui va apporter une certaine aide, même si les programmes qui seraient le plus utiles à notre avis n'ont pas été adoptés. Le fait que nous puissions donner quelque chose à ce secteur aux prises avec les plus grandes difficultés est d'une énorme importance.